



NEOPOLIA est un réseau business industriel, créé il y a plus de 20 ans par 12 chefs d'entreprise en recherche de nouveaux marchés, sources de diversification. NEOPOLIA aujourd'hui **240 membres**, entreprises industrielles TPE, PME et ETI essentiellement basées dans les Pays de la Loire.

Acteur industriel reconnu, NEOPOLIA construit et porte des offres multi-expertises, principalement sur les marchés de la mobilité et des énergies.

NEOPOLIA s'appuie sur ses entreprises membres pour la réalisation industrielle des objets ou services et accompagne le client de la phase amont du projet à sa livraison.

Le Cluster Eolien Offshore & EMR compte environ 90 entreprises.

Contact :

Marine MANCEAU

35, av. du Général de Gaulle
CS 70405
44602 Saint-Nazaire Cedex
Tél. +33 (0)2 40 17 21 52

Le point de vue du Cluster Eolien Offshore & EMR de NEOPOLIA, sur la planification de l'éolien en mer

EN BREF. Composé de 5 Clusters correspondants à autant de segments d'activités industrielles en Pays de la Loire, NEOPOLIA peut compter sur le Cluster Marine et le Cluster Eolien Offshore & EMR, directement concernés par le débat public national « La Mer en Débat ».

Le premier Cluster est historique puisqu'il a été fondé en 1999 pour répondre aux besoins de la construction navale, en particulier des Chantiers de l'Atlantique. Le second est le plus récent, créé en 2012 pour accompagner la réalisation du parc éolien offshore de Saint-Nazaire mis en service fin 2022, c'est un cluster de « diversification ». De ce fait, la plupart des entreprises membres du cluster EO & EMR sont également impliquées dans un ou plusieurs des 4 autres Clusters NEOPOLIA, en particulier les Clusters Marine et Energies. Neopolia œuvre également au développement de filières transversales : c'est le cas de l'hydrogène vert.

Grâce à ses différents segments industriels, le réseau NEOPOLIA est riche d'une grande diversité de sensibilités industrielles au sein de son Conseil d'Administration et de ses COPIL. Le point de vue du Cluster Eolien Offshore & EMR, favorable à une planification ambitieuse de l'éolien en mer, intègre donc la prise en compte des enjeux de coactivités entre filières économiques dans un milieu environnemental sensible, la mer.



Accentuer le développement d'une filière économique

La construction du parc éolien de Saint-Nazaire, 80 éoliennes de 6MW chacune, a été l'occasion de lancer une nouvelle filière économique en Pays de la Loire : celle de l'éolien offshore.

Pour le compte du Cluster Maritime Français, l'Observatoire des Energies de la mer (www.merenergies.fr) a recensé les emplois de l'éolien offshore et des EMR (Energies Marines Renouvelables : hydrolien, houlomoteur...) depuis 2017. **On y constate une forte proportion d'emplois dans l'éolien offshore du fait de la maturité technologique et commerciale de ce segment.** L'offshore flottant apportant au fil des ans un regain de croissance à l'offshore posé.

En 2017 la Région Pays de la Loire comptait 874 emplois recensés (sur 2000 en France), en 2019 année du lancement du chantier du parc de Saint-Nazaire, 773... **cette perte d'emplois est la conséquence du long traitement juridique des recours à l'encontre du projet !**

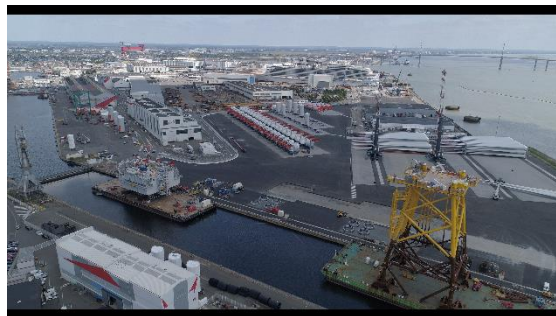
En 2023, le recensement comptabilisait 2 256 emplois ligériens sur plus de 7 500 en France, illustrant directement l'impact positif de la mise en construction et en service des 1^{er} parcs éoliens français.

Avec un schéma industriel assez semblable au parc éolien de Saint-Nazaire, **NEOPOLIA attend de la réalisation du parc de Yeu – Noirmoutier (Vendée) des résultats aussi positifs, sinon plus ambitieux.** Cette attente vise particulièrement :

- A consolider la montée en compétences des salariés,
- A rentabiliser les investissements des entreprises,
- A être en mesure d'accroître les parts de marchés des entreprises régionales sur les futurs parcs éoliens offshore posés et flottant.

Pour augmenter la part de contenu local industriel, **NEOPOLIA s'appuie sur plusieurs leviers qui se renforcent année après année :**

- Un **écosystème régional diversifié et complémentaire** associant l'industrie à la formation (Weamec, Centrale Nantes, IUT de St-Nazaire, etc.) et l'innovation (IRT Jules verne, Pole Mer Bretagne Atlantique, Atlanpole, fondation Open-C, etc.),
- Une **large façade maritime avec des départements mobilisés** sur des exigences de retombées économiques comme la Loire Atlantique et la Vendée,
- Une **Région soutenant la filière** au travers de l'aide financière apportée à NEOPOLIA, auprès de St-Nazaire Agglomération et Nantes Métropole, de l'accueil régulier du salon international Seanergy, etc.,



- Une **coopération étroite avec les autres clusters industriels régionaux, sous la marque French Offshore Renewables**, pour coordonner les actions de promotions du contenu local auprès des grands donneurs d'ordres (Rangs 1 et 2), du Syndicat des Energies Renouvelables (SER) et de France Renouvelables (FR).

Il est également à considérer l'**importance stratégique des Ports et de leurs infrastructures pour accueillir les industriels de premiers rangs** (fondations et pièces de transition, éoliennes, sous-stations électriques, amateurs...) qui drainent l'ensemble de la chaîne de valeur d'un territoire. **La coopération des Ports avec les entreprises de leur hinterland, et entre les Ports d'une même façade maritime, nous semble essentielle pour optimiser les investissements nécessaires à un positionnement sur la scène internationale** (en particulier pour l'offshore flottant).

Renforcer la part de contenu local industriel

Réunis sous France Offshore Renewables, Normandie Maritime, Bretagne Ocean Power, Neopolia, Aquitaine Blue Energies, Wind'Occ et Sud-Eole, militent auprès des syndicats nationaux (SER et FR) et de l'Etat (en particulier la Direction Générale Energie Climat et Bercy) pour que **les appels l'offres de l'Etat aient des critères de notations moins forts sur le prix (70% de la note !) et davantage sur l'environnement et le socio-économiques (30%) afin de favoriser les projets qualitatifs au niveau territorial. En effet, une planification ambitieuse serait favorable à l'implantation de nouveaux acteurs de rang1 en France.**

Depuis 2021, afin de **lutter contre les pratiques actuelles qui favorisent le dumping social au détriment des TPE, PME et ETI**, les Clusters membres de France Offshore Renewables mettent à la signature des candidats aux appels d'offres et de leurs (futurs) fournisseurs de Rangs 1 et 2, une **Charte d'Engagement du Contenu local Industriel** fixant un certain nombre de moyens à mettre en œuvre pour **favoriser l'acceptabilité des projets au niveau économique**. [Charte-engagement-eolien-offshore-3 \(bretagneoceanpower.fr\)](http://Charte-engagement-eolien-offshore-3(bretagneoceanpower.fr))

Le Cluster Eolien Offshore et EMR de NEOPOLIA renouvelle avec insistance son

attachement à **une évolution des critères d'appels d'offres** :

- La **qualification des candidats au regard de leur capacités techniques et financières doit intégrer les ressources humaines suffisantes basées en France**, en mesure de communiquer avec les administrations et entreprises, en particulier sur leurs départements Achats, Ingénierie et Développement territorial,
- Un **rééquilibrage des critères de notation, le cas échéant au niveau européen**, dans l'intérêt des territoires d'accueil des parcs éoliens offshore et futures fermes hydroliennes,
- La mise en place d'un **droit du travail identique et de réglementations applicables à toutes les entreprises** intervenant sur les parcs éoliens offshore français, notamment par **le recours systématique au pavillon français** pour les navires.
- Un **suivi rigoureux par l'Administration des entreprises et salariés mobilisés à terre et en mer** sur la construction et l'exploitation des parcs et la publication des indicateurs de suivi sur la part de contenu local. L'éloignement de la côte des futurs parcs éoliens offshore nécessitera un suivi particulier car les stratégies de maintenance seront différentes des premiers parcs éoliens français.

Bénéficiaire d'une énergie décarbonée compétitive

Les consommations d'énergies représentent une part significative des charges des entreprises, à fortiori si elles sont fossiles et donc soumises au cours du pétrole. Les entreprises sont également très sensibles à la décarbonation de leurs consommations en électrifiant leurs usages de plus en plus. Pour assurer leur croissance et davantage encore **améliorer leur compétitivité, les entreprises doivent investir dans l'amélioration des performances énergétiques de leurs bâtiments et machines qui sera d'autant plus financiables que des économies seront faites sur l'achat d'électricité.**

Avec un coût du MWh bien inférieur à 100€ (110 à 130€ pour le « nouveau nucléaire », également décarboné), **l'éolien posé apporte une source d'énergie très compétitive aux consommateurs.**

La diminution très rapide des coûts de l'éolien offshore posé tend à montrer que **l'éolien offshore flottant bénéficiera de la tendance à des gains de compétitivité rendant son coût proche de celui du « nouveau nucléaire » assez rapidement.**

Pour atteindre l'objectif de 45GW en 2050, l'atout majeur de l'éolien offshore au regard des scénarii du Réseau de Transport d'Electricité (RTE) réside également dans la **rapidité de mise en œuvre, désormais inférieure à 10 ans entre le lancement d'un appel d'offre et la mise en exploitation pour une durée d'environ 25 ans.**

[Futurs énergétiques 2050 : les chemins vers la neutralité carbone à horizon 2050 | RTE \(rte-france.com\)](https://www.rte-france.com)

Former aux métiers de la décarbonation du maritime

La réalisation du parc éolien de Saint-Nazaire a permis un certain nombre de retours d'expérience donc au moins 3 peuvent être soulignés dans ce cahier d'acteur :

- **Les entreprises du réseau sont en mesure de proposer leurs compétences, au prix du marché, sur une grande partie de la chaîne de valeur** (ingénierie, fourniture d'outillages, logistique, O&M, services divers, construction de navire de type CTV et transport des techniciens, etc.)
- **Les exigences de références** ont amené les grands donneurs d'ordres (Rangs 0 et 1) à **retenir des offres concurrentes étrangères**. Sur les métiers terrestres **les entreprises françaises ont néanmoins pris des références probantes,**
- **Sur les métiers en mer**, les entreprises françaises ont eu plus de mal à se positionner, faute de références mais également faute de **quantité de personnel qualifié suffisante**

En mettant le développement de l'éolien en mer en perspective avec **une évolution structurelle de la décarbonation du maritime**, illustrée par la croissance du transport vélique ou encore de la production d'hydrogène vert, il nous semble **essentiel d'accélérer les processus de formations des futurs personnels.**



Des plateformes de recrutements de stagiaires et d'employés comme www.workinblue.fr permettent de mettre en relations des entreprises encore peu connues sur une filière économique émergente avec les candidats.es. Néanmoins **les métiers et parcours de formations restent insuffisamment connus des écoliers, depuis le collège jusqu'au lycée, ainsi que du personnel enseignant.** C'est d'autant plus regrettable qu'un certain nombre de formations existent déjà et peu de modules spécifiques à l'offshore seraient à rajouter (sécurité en mer notamment).

Les efforts d'informations auprès des jeunes en passe de choisir leurs orientations, doivent également porter plus largement sur :

- Le **caractère non genré de la plupart des métiers** qui sont accessibles autant aux femmes qu'aux hommes,
- Le **sens donné à un emploi concourant directement à la transition énergétique** qui est un des piliers de la protection du climat,
- La **décentralisation des métiers** permettant d'assurer un **meilleur équilibre « vie pro – vie perso »** :
 - les emplois se trouvent sur l'ensembles des façades maritimes, dans des bassins économiques dynamiques,
 - le rythme de travail « 14j en mer – 14j à terre » pour les métiers de la maintenance permet d'être domicilié plus loin d'un port d'embarquement.
- La possibilité **de profiter d'évolutions de carrière dans différents segments du maritime** (production d'énergie, transports, etc.), à terre comme en mer
- L'**accès à des expériences internationales**, qu'il s'agisse de travail en équipe multiculturelles ou de missions à l'étranger.

NEOPOLIA attire cependant l'attention sur la nécessité d'accompagner les TPE, PME et ETI industrielles sur ces **évolutions de métiers, notamment dans l'usage de l'anglais professionnel** pour accéder aux cahiers des charges et documentations techniques, participer aux réunions commerciales, etc.

CONCLUSION. Le Cluster Eolien Offshore & EMR de NEOPOLIA accueille avec enthousiasme la perspective d'accueillir de nouveaux parcs éoliens au large des côtes ligériennes et plus largement françaises.

Nous attirons l'attention de la CNDP sur nos facteurs clefs de succès pour l'accueil de 45GW à l'horizon 2050 :

- **Le respect des calendriers d'appel d'offres pour que les entreprises se préparent,**
- **La mise en place de critères de contenu local industriel différenciants dans les appels d'offres de l'Etat et un suivi rigoureux des pratiques des lauréats et de leurs rangs 1 en matière de recours à la sous-traitance nationale,**
- **L'éloignement des parcs éoliens de la côte ne doit pas se faire au détriment de la part de contenu local,**
- **L'accompagnement des Ports dans le renforcement de leurs capacités propres et d'accueil de nouveaux grands donneurs d'ordres en mesure de compléter la chaîne de valeur française,**
- **L'organisation de parcours de formations connus des jeunes et du corps enseignant dès les phases d'orientation (collège et lycée).**

Nous sommes convaincus que les retombées économiques locales de projets respectueux de leur environnement et des coactivités contribueront à l'acceptabilité de l'éolien en mer et des EMR.

